

## COMMUNIQUE

**Objet :** Concours africain de Procès simulé : qualification des équipes en phases finales

Le tour préliminaire du Concours africain de Procès simulé des Droits de l'Homme qui s'est déroulé du 21 septembre au 21 octobre 2020 a vu la qualification de huit équipes provenant de sept pays.

Les résultats faisant écho des universités représentant leurs pays et qui se sont qualifiées ont été annoncés lors d'une cérémonie en ligne, le mercredi 23 octobre 2020.


Ainsi vont participer aux phases finales :

- la Chancellor College, Université du Malawi ;
- l'Université Kenyatta, Kenya ;
- l'Université de Makerere, Ouganda ;
- l'Université de Stellenbosch, Afrique du Sud ;
- l'Université du Ghana, Legon, Ghana ;
- l'Université de Pretoria, Afrique du Sud ;
- l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire ;
- l'Université virtuelle de Sénégal, Sénégal.

En marge de la cérémonie, plusieurs reconnaissances ont été décernées aux meilleurs étudiants et universités qui se sont illustrées dans diverses catégories.

Compte tenu du contexte lié à la pandémie du coronavirus, les phases finales initialement prévues au mois de décembre, en présentiel, à Dakar, se dérouleront finalement en ligne du 9 au 28 novembre prochain sur la plateforme Zoom.

Vous trouverez joint à ce présent communiqué le calendrier des matchs de la demi-finale et ci-après le tableau des récompenses décernées.

  
Le Coordonnateur  
**Pr Moussa LO**